

Les très bas revenus des jeunes adultes

4 décembre 2020



L'Insee ne prend pas en compte une partie des jeunes dans ses statistiques sur les revenus [1]. Pour combler ce manque, une enquête spécifique a été réalisée sur les revenus des 18-24 ans pour l'année 2014, en intégrant l'ensemble de leurs ressources (soutien familial, revenus du travail, allocations, etc.). Elle ne permet pas de déterminer la part des jeunes qui vivent sous le seuil de pauvreté, mais elle décrit des niveaux de vie parfois misérables. La moitié des jeunes devait vivre avec moins de 710 euros mensuels en 2014, presque 150 euros de moins que le seuil de pauvreté de 50 % du revenu médian de l'époque. Le seuil des 10 % les plus pauvres chez ces jeunes était à peine de 200 euros par mois, celui des 10 % les plus riches de 1 500 euros, contre respectivement 930 euros et 3 200 euros pour l'ensemble de la population.

Les 10 % les plus pauvres des jeunes âgés de 18 à 24 ans qui vivent dans un logement autonome, ont un revenu mensuel inférieur à 200 euros. Un dixième de ces jeunes disposaient au maximum de 939 euros par mois, y compris les allocations logement.

Un maximum de 80 euros par mois, le seuil de pauvreté de 2014. Une grande partie d'entre eux se situaient donc sous le seuil de pauvreté. Cela signifie que 250 000 jeunes de ce type de logement sont concernés. Un dixième de ces jeunes disposaient au maximum de 939 euros par mois, y compris les allocations logement.

Il faut ajouter que les jeunes adultes constituent la catégorie la plus pénalisée par les hausses des loyers des grandes villes, qui concernent davantage les petites cités. Pour eux, c'est la double peine : faibles revenus d'un côté, logement cher de l'autre. Ce qui entraîne des tensions, y compris sur des jeunes moins touchés par les difficultés sociales.

	Qui vivent chez leurs parents	Qui vivent dans un logement autonome	Ensemble
Niveau de vie médian	528	939	710
Seuil des 10 % les plus riches	1 330	1 663	1 495

[1] Les données sur la pauvreté habituellement diffusées par l'Insee s'appuient sur les revenus des ménages dits « ordinaires », en excluant les étudiants qui ne vivent plus chez leurs parents, ainsi que les jeunes qui vivent en logement collectif. Par ailleurs, lorsque les jeunes adultes vivent chez leurs parents, on considère que l'ensemble des membres du ménage partagent le même niveau de vie, sans distinguer les revenus des jeunes et ceux de leurs parents. Les données utilisées dans cet article au contraire s'intéressent aux ressources dont disposent les jeunes personnellement.

- Emplacement :
- Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Les-tres-bas-revenus-des-jeunes-adultes>